

# *Dossier de presse*

## **ROCADE SUD DE CHÂTEAU-GONTIER**

# **INAUGURATION 12 juillet 2013**

**Contact presse :**

**damien.courbe@developpement-durable.gouv.fr**

**tél : 02 72 74 75 31**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

## SOMMAIRE

|                                                 |      |
|-------------------------------------------------|------|
| ▪ Contexte et localisation du projet.....       | 3    |
| ▪ Objectifs et enjeux.....                      | 4    |
| ▪ Travaux et dates clés.....                    | 5    |
| ▪ Tracé.....                                    | 6    |
| ▪ Un projet respectueux de l'environnement..... | 7-8  |
| ▪ Une insertion paysagère optimale.....         | 9-10 |
| ▪ Acteurs et financements.....                  | 11   |

## CONTEXTE ET LOCALISATION

Traversée par la RN 162, axe majeur de transit nord/sud en Mayenne, Château-Gontier connaissait depuis de nombreuses années des difficultés importantes de circulation en centre-ville.

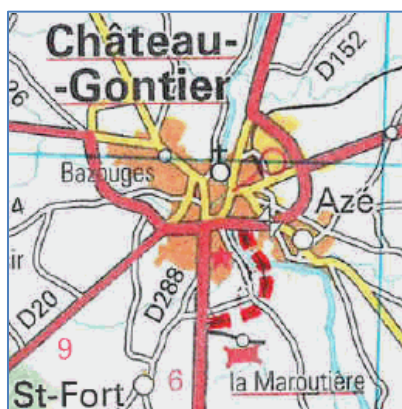
### La RN 162, un axe structurant de circulation en Mayenne

La R.N. 162 se développe selon un axe nord-sud, entre la ville de Mayenne (Mayenne) et Le Lion d'Angers (Maine-et-Loire). Axe structurant du département et de la région, elle constitue le réseau viaire principal de la partie sud-est de l'agglomération de Château-Gontier/Bazouges. En partie aménagée avec la rocade est, l'itinéraire de la RN 162 empruntait, en centre-ville, l'avenue Georges Pompidou, la rue Garnier et l'avenue du Maréchal Joffre, assurant ainsi un rôle de desserte urbaine.

### En centre-ville: un passage de transit très important

Cependant, le passage de cet axe en centre-ville entraînait de nombreuses difficultés de circulation, notamment au sud de l'agglomération : le tronçon compris entre l'extrémité sud de la rocade est et la R.N. 162 au sud de Saint-Fort était particulièrement chargé.

En effet, au trafic interne à l'agglomération et au trafic d'échanges, se cumulaient les trafics de transit en provenance de la rocade est (en moyenne 15 000 véhicules par jour). Il en résultait le passage d'un trafic important et de mauvaises conditions d'écoulement de la circulation. Dans ce contexte, le projet de réalisation d'une rocade Sud est donc apparu comme une solution pertinente au désengorgement du centre-ville et à l'amélioration des conditions générales de circulation et de cadre de vie à Château-Gontier.



La rocade sud de Château-Gontier

## OBJECTIFS ET ENJEUX

### Rocade Sud : 3 objectifs majeurs

La réalisation de la rocade sud de Château-Gontier remplit 3 objectifs majeurs :

- **Améliorer les conditions générales de circulation** offertes aux usagers de la RN162 ;
- **Faciliter la circulation de transit**, notamment celle des poids lourds ;
- **Renforcer la sécurité des habitants et des usagers** en centre-ville et **améliorer le cadre de vie des riverains** et usagers locaux par la suppression des nuisances de tous ordres liées au trafic actuel.

### Aujourd'hui, des résultats concrets

- ➡ **6000 véhicules / jour en moins (dont 1000 poids lourds) en centre-ville ;**
- ➡ **58 « points noirs bruit » supprimés ;**
- ➡ **Un temps de parcours sécurisé, évalué à 2 minutes.**

## LE PROJET EN DETAILS

### Les travaux

Les travaux ont consisté en la réalisation d'une route nouvelle à 2 voies de 2,4 km reliant la RN 162 au sud (route d'Angers) à la rocade est ainsi que l'ensemble des mesures d'accompagnement (environnement, paysage, désenclavement). **Ses extrémités sont traitées en giratoires** ; un giratoire supplémentaire a été réalisé au niveau de la RD 267.

**Le tracé emprunte une partie de l'emprise de l'ancienne voie ferrée Sablé-sur-Sarthe / Château-Gontier**, retranchée du réseau ferré national, et utilise son franchissement de la Mayenne en transformant **le viaduc SNCF de l'ancienne voie ferrée en viaduc routier**.

**Une voie verte est créée** le long du projet accessible aux piétons, cavaliers et cyclistes. Elle est remise à la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier.

L'actuelle RN 162 en traversée de Château-Gontier va être déclassée dans le réseau départemental et l'entrée de Saint-Fort sera requalifiée en boulevard urbain.

### Les grandes étapes du projet

**13 Juin 2005** : Déclaration d'utilité publique

**Avril 2007** : Mise en service anticipée du giratoire du Foirail

**Novembre 2009** : Déclaration d'utilité publique complémentaire

**Novembre 2010** : Démarrage des travaux

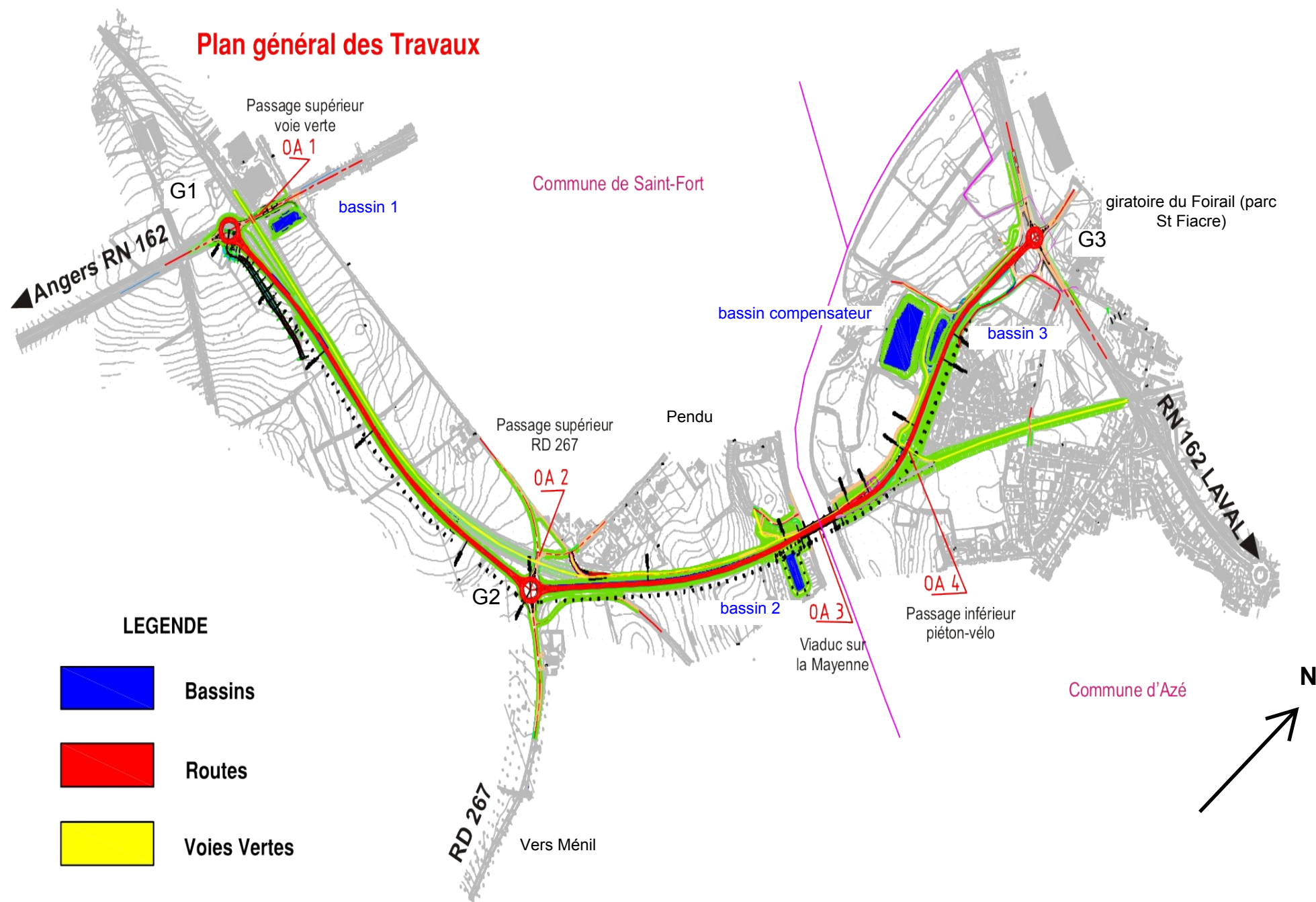
**12 juin 2013** : Mise en service de la rocade

**12 juillet 2013** : Inauguration



# Déviation de la Route Nationale 162 (Rocade Sud de Château-Gontier Bazouges)

## Plan général des Travaux



## UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

### Des mesures concrètes pour la protection des espèces et des habitats

Pendant la durée du chantier, toutes les précautions ont été prises pour limiter au maximum l'impact des travaux sur l'environnement. Les espèces présentes sur le site et leurs écosystèmes ont ainsi pu être préservés.

#### UN ABATTAGE D'ARBRES LIMITE AU STRICT MINIMUM

- > Les abattages d'arbres ont été limités aux zones strictement nécessaires aux travaux ;
- > Des plantations d'arbres ont été réalisées : plus de **550 arbres** plantés dans le cadre des travaux.

#### UN CALENDRIER ADAPTE AUX PERIODES SENSIBLES

- > Les travaux de déboisement et de terrassement ont été réalisés hors des périodes de nidification et de reproduction, soit en période hivernale : de fin septembre à fin février.

#### UNE PRESERVATION DES ESPECES ET DES HABITATS NATURELS

- > Les mares détruites dans le cadre du projet ont été reconstituées.
- > Lieu d'abri de la larve du grand capricorne, les chênes situés à proximité du chantier ont été conservés et protégés.

### Sur le site, quelques espèces remarquables

4 espèces de chauve-souris (protection nationale)

3 espèces de batraciens : la reinette verte, la grenouille agile et le triton crêté (protection nationale)

8 espèces d'oiseaux

6 espèces d'insectes dont 2 à forte valeur patrimoniale : Le grand capricorne et le lucarne cerf-volant

## UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

### Un dispositif complet de gestion de l'eau

Afin d'éviter toute pollution liée aux travaux et à l'exploitation ultérieure de la route, un dispositif complet de traitement et de collecte des eaux a été mis en œuvre. La plateforme routière prévoit également des aménagements spécifiques en cas de crue de la Mayenne.

#### UN SYSTEME COMPLET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

**Objectif : recueillir et stocker les eaux de la plate-forme routière à l'amont de chaque rejet dans les eaux superficielles**

> Réalisation de 3 bassins d'assainissement.

#### UNE PROTECTION OPTIMALE CONTRE LES CRUES

**Objectif : protéger le lotissement du Petit Tertre des éventuelles crues de la Mayenne.**

- > Aménagement d'une **noüe d'évacuation** entre le lotissement et la rocade ;
- > **Etanchéification** par une couche d'argile de 2 mètres de hauteur côté Mayenne du **remblai routier** pour éviter le passage des eaux vers le lotissement ;
- > **Aménagement d'un merlon de protection** de 30 mètres de longueur pour éviter le passage des eaux vers le lotissement ;
- > **Création d'un bassin d'expansion** des crues de 12000 m<sup>3</sup>.

#### UNE COLLECTE SYSTEMATIQUE DES EAUX DE PLUIE

- > **Aménagement d'un réseau de collecte latéral** des eaux pluviales de ruissellement provenant de la plateforme routière ;
- > **Traitement des pollutions chroniques** (particules en suspension, hydrocarbures) avant rejet dans le milieu naturel ;
- > **Mise en place de systèmes d'isolement des eaux de plateforme** en cas de pollution accidentelle ;
- > **Séparation de la collecte** des eaux pluviales de ruissellement provenant de la plateforme routière de celle provenant du bassin versant naturel.



## UNE INSERTION PAYSAGERE DE QUALITE

### La voie verte : un nouvel espace de loisir de 2,6 km

Actée lors de la DUP complémentaire de 2009, la création de la voie verte, a permis de conserver une partie des emprises de l'ancienne voie ferrée SNCF afin d'offrir aux cyclistes, piétons et cavaliers, un espace de loisir sécurisé de 2,6 km, propice au développement de la « mobilité active ».

### UN ACCES PRIVILEGIE AUX CHEMINS DE HALAGE

- > Les accès aux chemins de halage, au nord et au sud de la Mayenne, sont maintenus et facilités;
- > Une voirie communale a été créée et permet aujourd'hui l'accès aux chemins de halage depuis le giratoire du Foirail;
- > La voie verte constitue une nouvelle desserte au Lotissement du Petit Tertre.

### UNE MEILLEURE INTEGRATION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

- > Le bois classé situé à l'entrée de Saint-Fort, le long de la R.N 162 a été conservé;
- > L'habitat qu'il offre aux micromammifères (lapins, campagnols, mulots, reptiles) a ainsi été préservé.

### UN ATTRAIT TOURISTIQUE

- > De beaux panoramas sont offerts sur la Mayenne et la campagne environnante;
- > L'hippodrome situé à proximité de la rocade profite d'un accès facilité.

La voie verte s'intègre dans un itinéraire de **9km de chemins de randonnées**.

Chaque mois en été, le chemin de halage accueille en moyenne :

**1500 piétons,  
2500 cyclistes,  
et 50 cavaliers.**

## UNE INSERTION PAYSAGERE DE QUALITE

### Le Viaduc SNCF de la Mayenne entièrement rénové

La création de la rocade sud a permis la rénovation du viaduc SNCF sur la Mayenne. Ouvrage emblématique du patrimoine Mayennais, il a fait l'objet d'une étude architecturale poussée, en lien avec l'architecte des bâtiments de France.

#### UNE REPRISE COMPLETE DU VIADUC

**Le pont a été élargi, portant ainsi la largeur totale du tablier à 14,1 mètres**

- > Parements nettoyés et rejointés ;
- > Perrés rive gauche et droite remis en état ;
- > Nouvelle dalle en béton armé posée ;
- > Ouvrage d'art intégré au patrimoine paysager et architectural du territoire.

#### Mesures de protection pour limiter les nuisances liées au chantier :

- > Protection adaptée contre les rejets de produits, poussières ou matériaux dans les eaux ;
- > Recyclage de l'acier contenu dans le béton armé du tablier ;
- > Eléments sciés pour limiter les nuisances sonores auprès des riverains.

## ACTEURS ET FINANCEMENTS

La **Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest** assurera l'entretien et l'exploitation de la déviation (District de Laval – CEI de Château-Gontier)

Le **Conseil général de la Mayenne** reprendra l'actuelle R.N 162 qui va être déclassée

La **Communauté de communes** gèrera la voie verte créée le long de la déviation

Les **communes d'Azé, de Saint-Fort et de Château-Gontier** entretiendront les voies communales et la RD 267 (route du Mesnil) qui va être déclassée

### Le Budget

Montant des travaux 12 488 165€

Répartition des financements :



43%



37%



10%



10%